

# COMPTE RENDU

## du conseil municipal

### du 08 janvier 2021 à 18 h 15

**Présents :** Patrick FESTAL, Pierre VILLATE, Hélène BESSE ARDOUIN, Jacques CAMBECEDES, Michel BOUCHEREAU, Karine LERENDU, Alain MOULARD, Jean-Michel DEMORTIER, Patrick BERWIT

**Excusés :** Bernadette DE LUCA, Lydie BOURDIN

**Absents :**

**Pouvoirs :**

**Secrétaire de la séance :** Hélène BESSE ARDOUIN

#### **Ordre du jour:**

Approbation du procès verbal  
Point sur l'épicerie  
Embauche d'un personnel pour le dimanche  
Travaux de voirie  
Point sur les investissements  
Questions diverses

#### **Délibérations du conseil :**

##### **Point sur l'épicerie :**

Le chiffre d'affaire de l'épicerie depuis son ouverture environne les 14 000 euros.

Le contrat de travail de l'agent communal qui s'occupe de l'épicerie est prolongé de 6 mois à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2021.

A partir du 16 Janvier, l'épicerie proposera, les samedis, les plats cuisinés de M. Belhomme qui devront être réservés au plus tard les vendredis midi.

Il est envisagé la réalisation de sandwich à la demande. Pour cela, il est nécessaire que l'agent communal qui réalisera les sandwichs suive la formation H.A.C.C.P.

Pour le printemps, il peut être envisageable d'acquérir une nouvelle vitrine réfrigérée afin de proposer des boissons fraîches à emporter.

##### **Ouverture de poste :**

Pour l'ouverture du dimanche, le recrutement d'un second agent communal est nécessaire. La durée hebdomadaire de travail de cet agent sera de 4,50 heures. L'épicerie sera désormais ouverte les dimanches matin de 7h45 à 12h15.

Le Maire propose également l'ouverture d'un poste d'agent technique à raison de 2 heures hebdomadaire. Cet agent sera détaché au ménage de la collectivité

##### **Travaux de voirie :**

Après une étude réalisée par la commission de la voirie, celle-ci nous présente la situation de la voirie :

Route de la billette : le pont est bouché. Pour solutionner ce problème, il faudrait faire une tranchée sous la route pour remplacer la buse

- Route des Martineaux : le talus s'effondre sur 40 mètre le long de la parcelle de M. Basso. Nous devons nous renseigner pour savoir à qui incombe la réparation.

- Fondefière : une partie du chemin rural N°38 qui dessert les propriétés de Mme DEDERT et la fin du chemin rural N°53 qui dessert la propriété de M. et Mme DESCARD mériteraient d'être goudronnées.
- Pont route de Couture : Le pont semble solide, mais le mur en pierre côté droit se déchausse. Il faudrait mettre des buses et voir pour décaler le fossé et taluter. Il faudrait prendre contact avec Mme BRANT afin d'acquérir un bout de son terrain pour l'euro symbolique.
- Accès à l'atelier municipal : Il conviendrait de refaire le goudronnage devant l'atelier et les chambres au rez-de-chaussée du centre de vacances.
- Nous allons prendre contact avec l'entreprise Van Der Horst afin qu'il procède au curage de fossé et passage de la banqueteuse.

### **Point sur les investissements :**

Monsieur le Maire propose que la commune se dote d'un broyeur d'accotement de marque MERITANO.

Une demande de devis est en cours auprès d'Agri-Service

Monsieur le Maire rappelle que la commune recherche un tracteur d'occasion pour remplacer celui de l'agent technique. Le budget souhaité est de 36 000 euros maximum avec un chargeur.

### **Questions diverses :**

- Vitesse dans le bourg : La vitesse dans le bourg est excessive. Elle avoisine les 70 km/h dans les zones limitées à 50 km/h. Il est décidé de faire appel à un cabinet privé pour étudier les différentes possibilités qui s'offrent à nous afin de ralentir la vitesse sur la D708 (Sainte Foy/Marmande) et sur la D235 (Margueron/Ligueux).
- Réserve incendie : La réserve d'incendie « la carrière » n'est pas répertoriée par le SDIS. Afin de solutionner ce problème, il faudrait que la commune aménage l'accès pour les pompiers. La borne incendie « La billette » ne fonctionne plus. Le coup du remplacement s'élèverait à 2800 euros. Il conviendrait de mettre en place une borne incendie commune entre Ligueux et Margueron. Après une rapide étude, il s'avère que le diamètre d'alimentation en eau n'est pas suffisant.
- Délégation Défense citoyenne : M. Jacques CAMBECEDES se propose d'être délégué à la défense citoyenne. Tous les élus présents acceptent sa proposition.
- S.P.A. : La SPA propose de passer une convention avec la commune afin qu'ils puissent accueillir les animaux en liberté sur notre commune. Le coût de la convention est de 0,85 euros par habitant.
- Exonération taxe foncière : un administré de la commune a interpellé M. le Maire sur la possibilité d'exonération d'une partie de la taxe foncière pour les exploitants agricoles qui souhaitent passer au bien. Cette exonération n'étant pas compensée par l'état, le conseil municipal décide de ne pas la proposer.
- Adressage communal : Marie-Laure BIRET, agent postal à Pineuilh, propose de venir lors d'un prochain conseil municipal afin d'expliquer la nécessité d'améliorer l'adressage postal.
- La salle de bain vétuste du centre de vacances est en cours de travaux. Eric et Pierre Villate ont déjà cassé le plancher pour le remplacé par du hourdis
- Le bulletin d'information communal N°3 va être distribué prochainement.

La séance est levée à 21h00